

www.cg64.fr



CONSEIL GÉNÉRAL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Hôtel du Département
64 avenue Jean Biray
64058 PAU cedex 9

Direction de la Solidarité départementale

Maison de la Solidarité départementale de Saint-Jean-de-Luz
Résidence Paquier - 15 rue Chauvin Dragon - Tél. 05 59 51 65 65

Antenne de service social d'Hendaye
Maison de l'Accueil - Z. I. des Joncaux - Rue de l'Autoport - Tél. 05 59 20 76 40



**La Protection Maternelle
et Infantile (PMI)**

Conseil général des Pyrénées-Atlantiques — www.cg64.fr





La PMI, Protection Maternelle et Infantile, est un service du Conseil général dont la mission est de protéger et de s'assurer de la bonne santé de la mère pendant sa grossesse et de celle de l'enfant de sa naissance à l'âge de 6 ans.

L'accompagnement de la PMI se fait tant dans le milieu familial que dans les différents lieux d'accueil (structures multi-accueil, assistantes maternelles, garderies péri-scolaires, centres de loisirs, écoles maternelles...).

La PMI participe également à la prévention et à la prise en charge des maltraitances de l'enfant en partenariat avec les autres professionnels de l'enfance.



Lors d'une consultation, vous pourrez rencontrer :

- **une puéricultrice** qui aide les parents au quotidien sur les questions liées à l'allaitement, les biberons, la croissance, le sommeil, les pleurs...
- **un médecin** qui réalise un examen médical, s'assure de la bonne santé de l'enfant et effectue les vaccinations.
- **une psychomotricienne** qui met en valeur les compétences précoces du nourrisson (enfants de 0 à 6 mois), évalue son développement psychomoteur.
- **un médecin pédopsychiatre du Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP)** qui accompagne les familles qui le souhaitent dans les premiers moments de la relation parents-bébé.

Si vous le souhaitez, la puéricultrice peut se rendre à votre domicile.

Lieux et horaires des consultations de nourrisson

Communes de St-Jean-de-Luz, Bidart, Guéthary, Ciboure, Urrugne, Ascain
(tél. 05 59 51 65 65)

Mardi de 13h30 à 15h30 sans RDV

Permanence de la puéricultrice

SAINT-JEAN-DE-LUZ

Urdazuri

10 place Biscaye

Mardi de 15h30 à 17h sur RDV

Consultation de nourrisson (médecin, puéricultrice et psychomotricienne)

Jeudi de 14h à 17h sur RDV

Consultation de nourrisson (médecin et puéricultrice)

BIDART

Crèche

Rue Berrua

Lundi (1^{er} et 3^e du mois) de 14h à 17h sur RDV

consultation de nourrisson (médecin et puéricultrice)

CIBOURE

Marinela

13 rue F. Turnaco

Mercredi (2^e et 4^e du mois) de 9h à 12h sur RDV

consultation de nourrisson (médecin et puéricultrice)

Communes d'Hendaye, Biriadou et quartier de Béhobie

(tél. 05 59 20 76 40)

HENDAYE

Maison de la Petite Enfance

Rue d'Irandatz

Lundi (1^{er} et 3^e du mois) de 14h à 17h sur RDV

sauf vacances scolaires

consultation de nourrisson (médecin et puéricultrice)

HENDAYE

Maison de l'Accueil

Z.I. des Joncaux

Rue de l'Autoport

Mercredi de 14h à 16h30 sans RDV

Permanence de la puéricultrice

Jeudi (4^e du mois) de 14h à 17h sur RDV

Consultation de nourrisson (puéricultrice et psychomotricienne)

Vendredi de 14h à 17h sur RDV

Consultation de nourrisson (médecin et puéricultrice)